



## Communiqué des négociateurs-trices SUD santé Sociaux de la CC 66-79

Lors de la négociation nationale sur la CC66-79 du 9 juin 2021 avec l'organisation patronale NEXEM, les négociateurs-trices ont décidé de quitter la table des négociations en fin de matinée.

En effet lors de la précédente négociation du 19 mai SUD avec la CGT et FO a fait savoir dans une déclaration liminaire qu'il ne négociera pas sur le thème « Classification – rémunération » sur la base du projet de NEXEM.

En effet SUD a exigé que soit plutôt inscrit à l'ordre du jour « mise en conformité des classifications » pour intégrer les nouveaux métiers du secteur.

Dans son projet de révision des « classifications- rémunérations », NEXEM introduit les notions de critères subjectifs qu'elle nomme incontournables, tel que le « relationnel », que refuse en bloc les organisations syndicales majoritaires dont SUD santé Sociaux.

Encore une fois, après plus de 2h d'échanges stériles et de mauvaise foi de la part de NEXEM qui feint de ne pas comprendre, SUD a décidé de claquer la porte de ces négociations.

SUD n'accompagnera pas NEXEM dans son projet de co-construction d'un nouvel environnement conventionnel et ne participera pas plus à la co-destruction de notre convention collective.

Hortensia, Cédric et Laurent

9 juin 2021

